

L'incontournable en Velay

« Bulletin d'inscription groupes »

Nom du groupe :

Nom et prénom du responsable du groupe :

Téléphone portable du responsable :

Tableau complet à remplir pour tous les membres du groupe

N°	Nom	Prénom	Date de naissance (1)	Distance (2)	Certificat médical (3)	Tarif (13 ou 7 €)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
MONTANT TOTAL DU CHEQUE JOINT						

(1) Date de naissance

Inscription pour le 17 km ouverte aux juniors et plus (nés avant le 31/12/1999 inclus)

Inscription pour le 9 km ouverte aux cadets et plus (nés avant le 31/12/2002 inclus)

Pas d'inscription possible pour les jeunes nés après le **31 décembre 2002**

(2) Distance

Aucune épreuve imposée pour les groupes. Chaque coureur choisit sa distance (17 ou 9 km)

(3) Certificat médical

Le groupe sera validé avec l'ensemble des certificats médicaux de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition obligatoire (de moins de un an à la date de la course) ou copie des licences FFA

Si le groupe dépasse 20 personnes, remplir un nouveau bulletin avec le même nom de groupe

A l'occasion de l'Incontournable, l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay lance **un challenge aux associations, aux entreprises, aux groupes d'amis** (hors clubs FFA) pour participer à la course du dimanche 1^{er} juillet 2018 sur le contournement du Puy-en-Velay : 9 et/ou 17 km*.

Entre amis, entre collègues... formez votre équipe** et portez-en les couleurs sur cet événement unique et festif !

Téléchargez le « bulletin d'inscription groupes » sur <http://lincontournable-envelay.fr>

Une fois votre équipe constituée, et avant le 27 juin 2018 à 18h, déposez votre **bulletin d'inscription complet** à l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay 2 place du Clauzel à l'attention de Vincent ou de Bénédicte accompagné du règlement global par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme (horaires d'ouverture tous les jours : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le dimanche de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).

Le groupe le plus représenté gagnera le **Trophée « Office de Tourisme L'incontournable »**.

** aucune épreuve imposée pour les groupes. Chaque coureur choisit sa distance*

*** est considéré comme groupe un rassemblement à partir de 6 personnes*